



**VERSAILLES**



**COMMISSION CIRCULATIONS DOUCES**

**RÉUNION DU 17 MARS 2010**



# Déroulement de la présentation

**1<sup>ère</sup> Partie : Programmation des aménagements cyclables 2010**

**2<sup>ème</sup> partie : Mise en conformité des zones 30**



## Avancement de la mise en œuvre du schéma directeur des circulations douces

### Le programme 2010

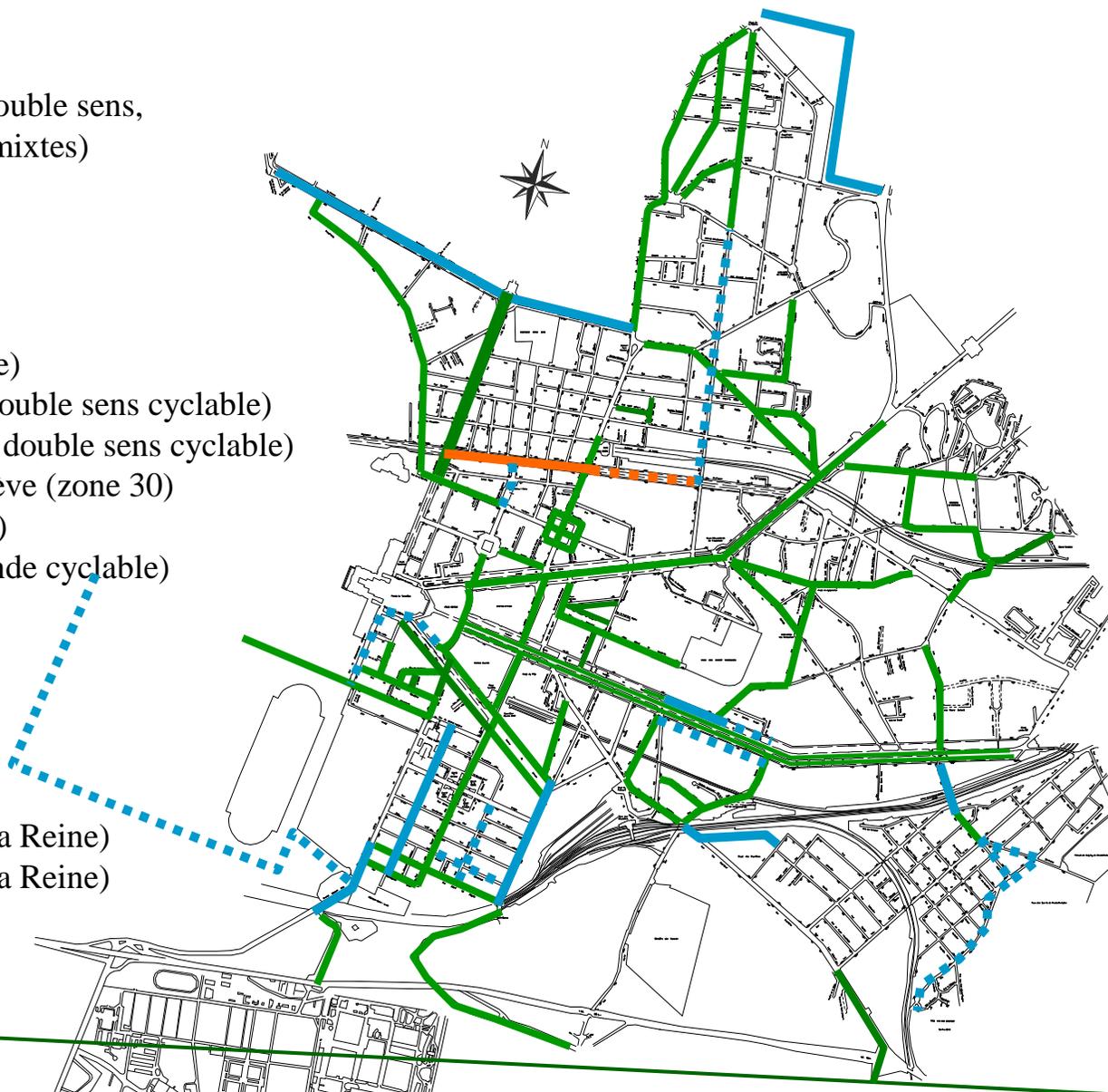
- Réseau existant (bandes, pistes, double sens, couloirs bus, zone 30, itinéraires mixtes)

### Contrat réseau vert 2008-2010 :

- Programme réalisé ou en cours
- - - - - Programme 2010
  - Avenue de Paris (piste cyclable)
  - Saint-Médéric (zone 30 avec double sens cyclable)
  - Borgnis Desbordes (zone 30 + double sens cyclable)
  - Saint-Lazare et Sainte-Geneviève (zone 30)
  - Chemin des mulets (voie verte)
  - Indépendance Américaine (bande cyclable)
  - Rémont (zone 30)
  - Parc de Clagny (zone 30)

### Projets complémentaires :

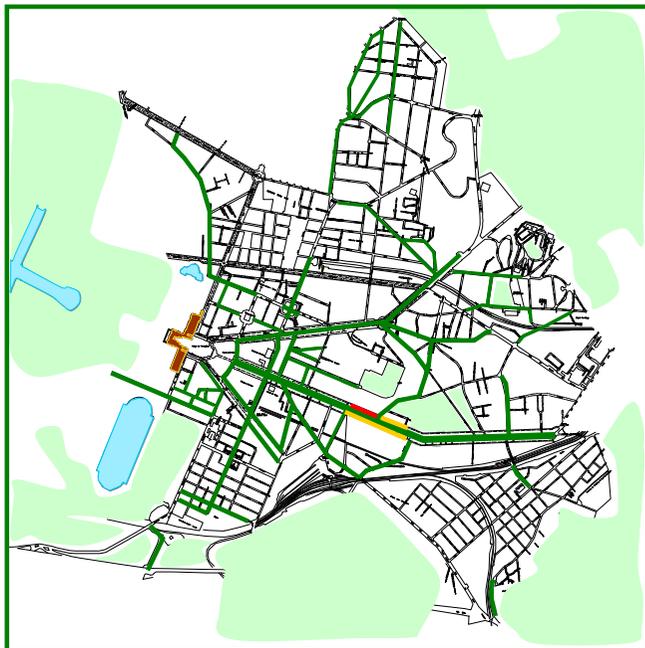
- Programme 2009 (boulevard de la Reine)
- - - - - Programme 2010 (boulevard de la Reine)





# Programmation des aménagements cyclables 2010

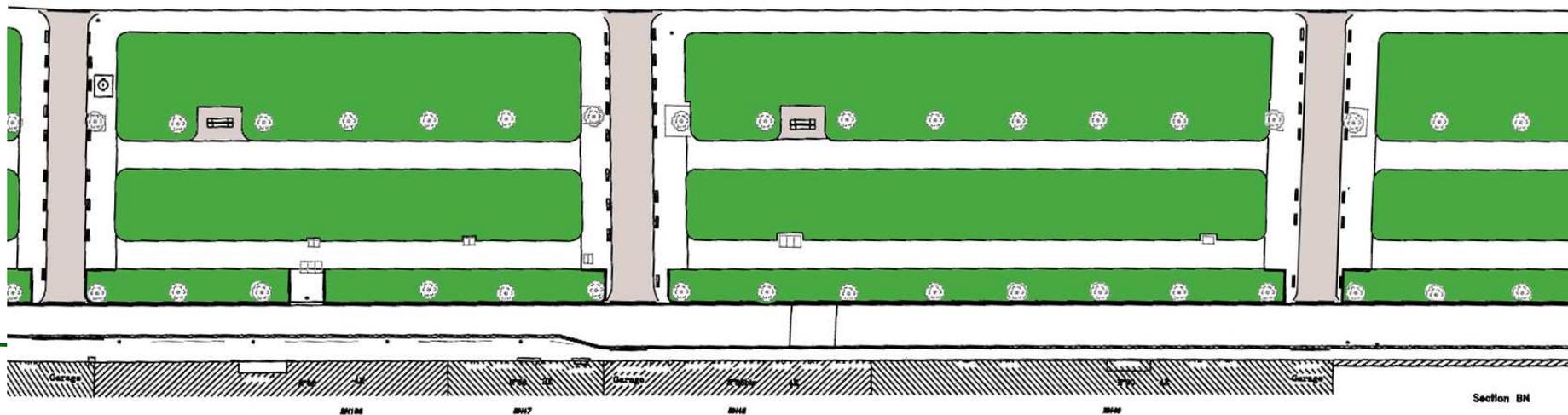
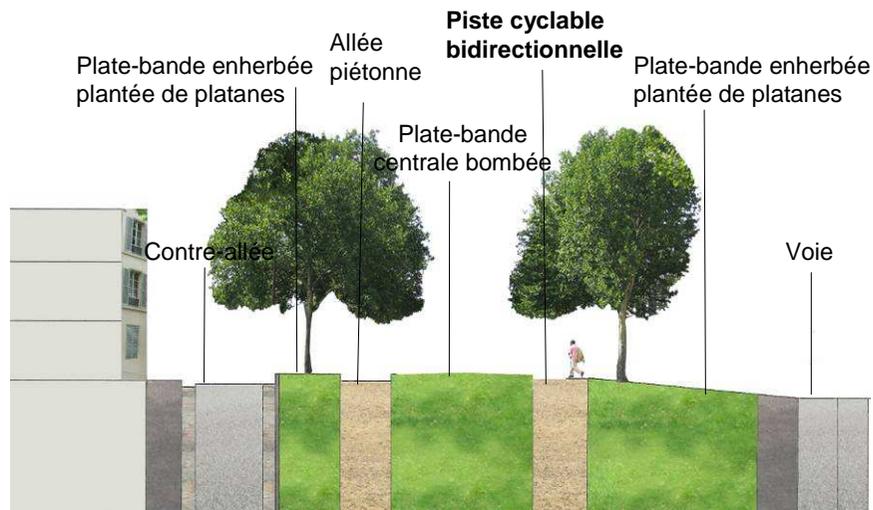
## Avenue de Paris (2010-2011)



Deux phases restantes : 2010-2011

Budget global : 650 000€

Subvention minimum attendue : 130 000€ (+ CG78?)





### Boulevard de la Reine (2010)

#### Objectifs :

- ❑ Officialiser une pratique existante ;
- ❑ Créer un itinéraire sécurisé un axe structurant est-ouest de la Ville ;
- ❑ Desserte gare Rive Droite, centre-ville ;
- ❑ Continuité avec les boulevard du Roi et de la Reine.

#### Aménagement proposé :

- ❑ Pistes cyclables unidirectionnelles sur 950m
- ❑ Coût de l'aménagement proposé : 460 000 €
- ❑ Subventions minimum attendues : 93 000€





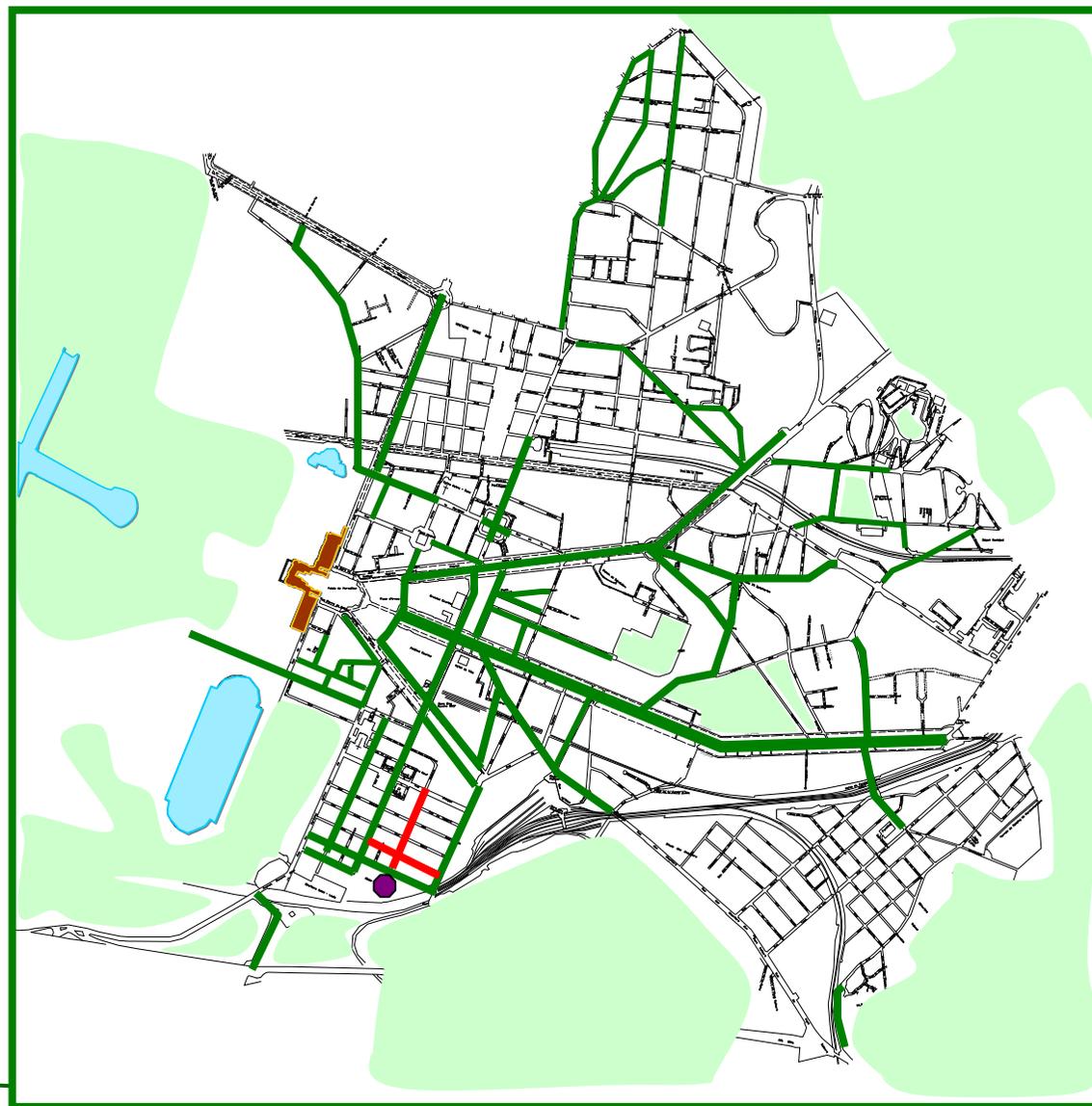
### Saint-Médéric et Borgnis Desbordes (2010)

#### Objectifs :

- Officialiser une pratique existante, notamment pour les lycéens de Grandchamp.
- Réduire la vitesse des véhicules pour faciliter la circulation des cyclistes et protéger les abords des établissements scolaires.
- Poursuivre le maillage de zone 30 à l'est du quartier Saint-Louis.

#### Aménagement proposé :

- Zone 30 avec double sens
- Coût global de l'aménagement proposé : 30 000 €

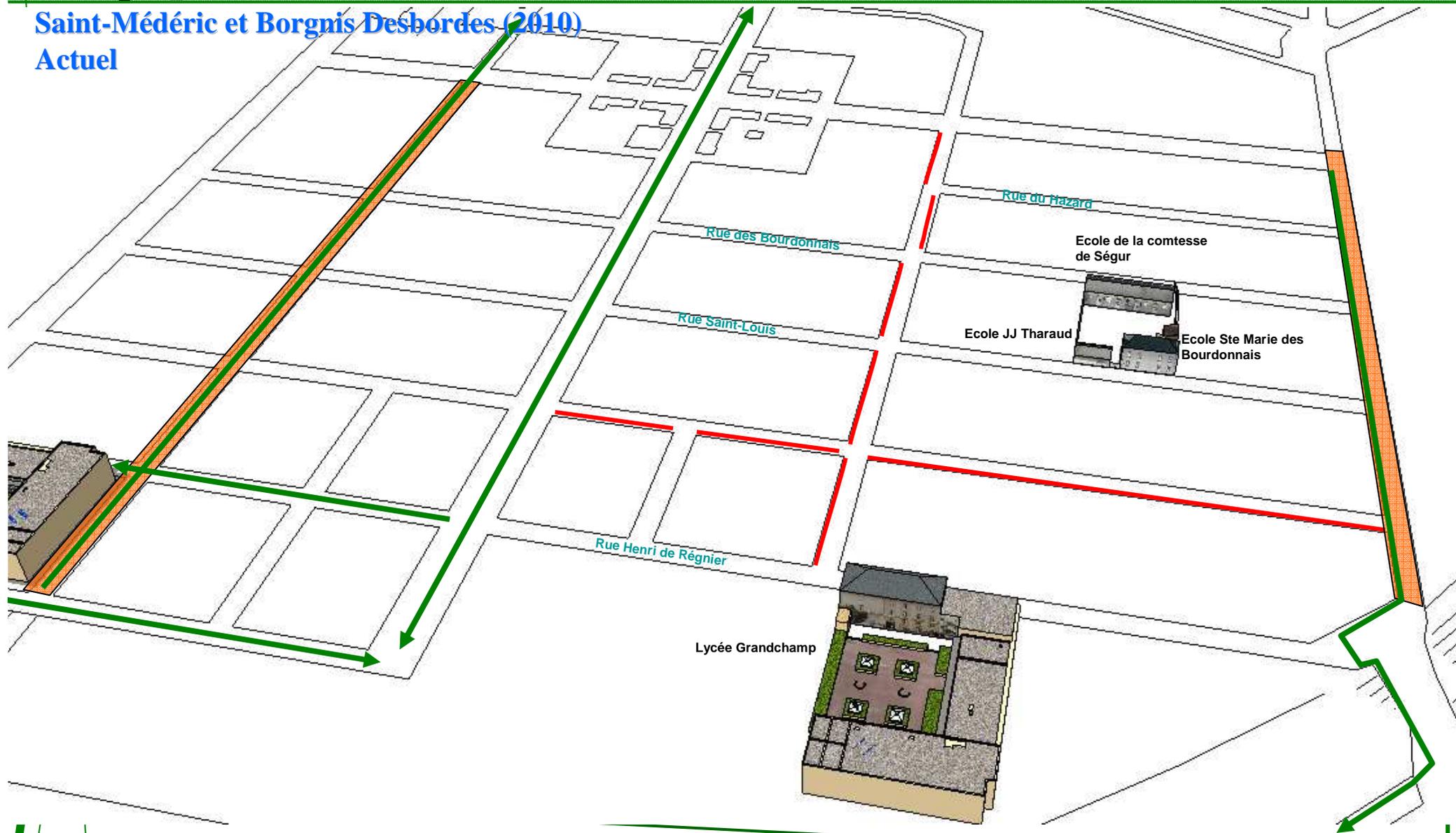




# Programmation des aménagements cyclables 2010

Saint-Médéric et Borgnis Desbordes (2010)

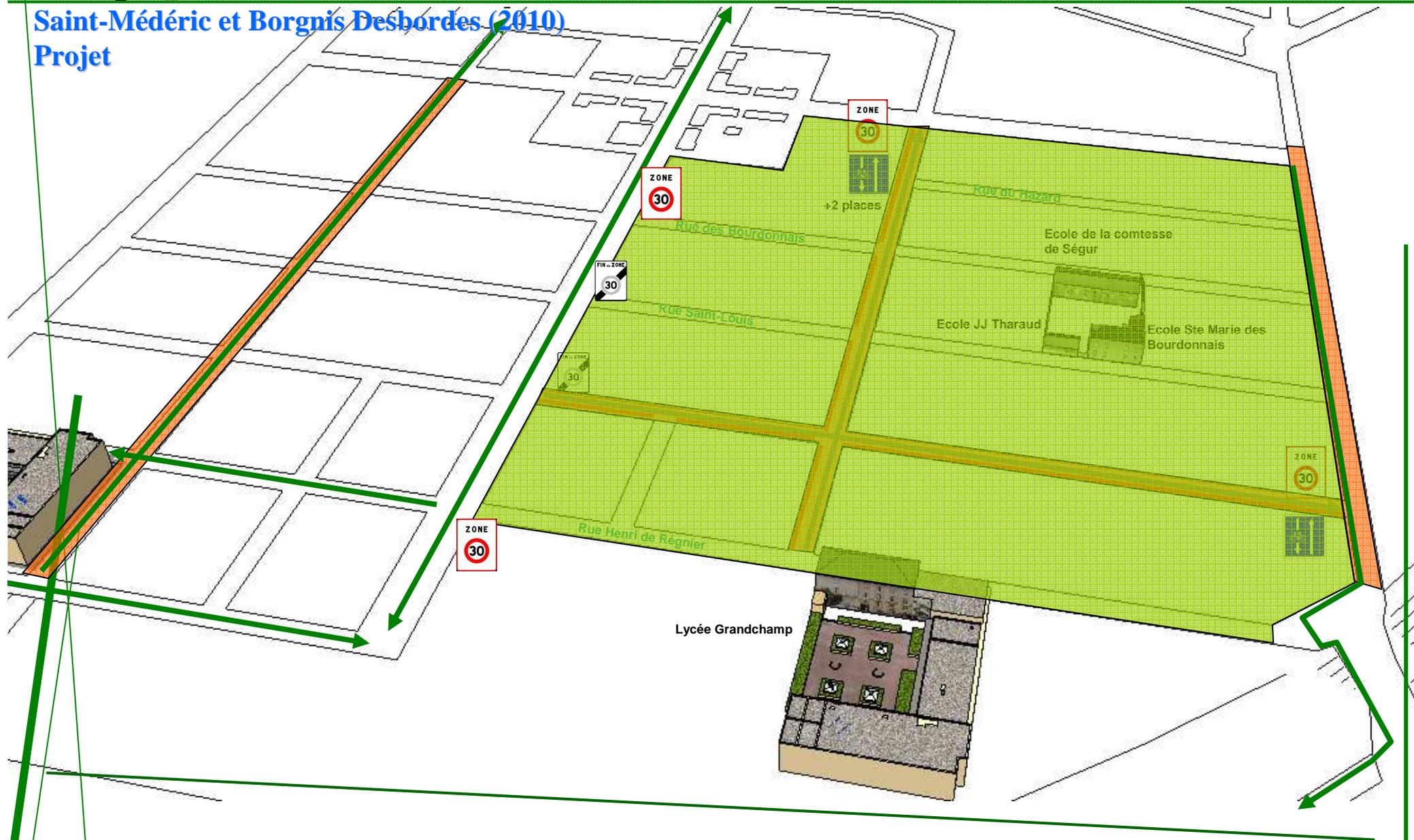
Actuel





# Programmation des aménagements cyclables 2010

## Saint-Médéric et Borgnis Desbordes (2010) Projet





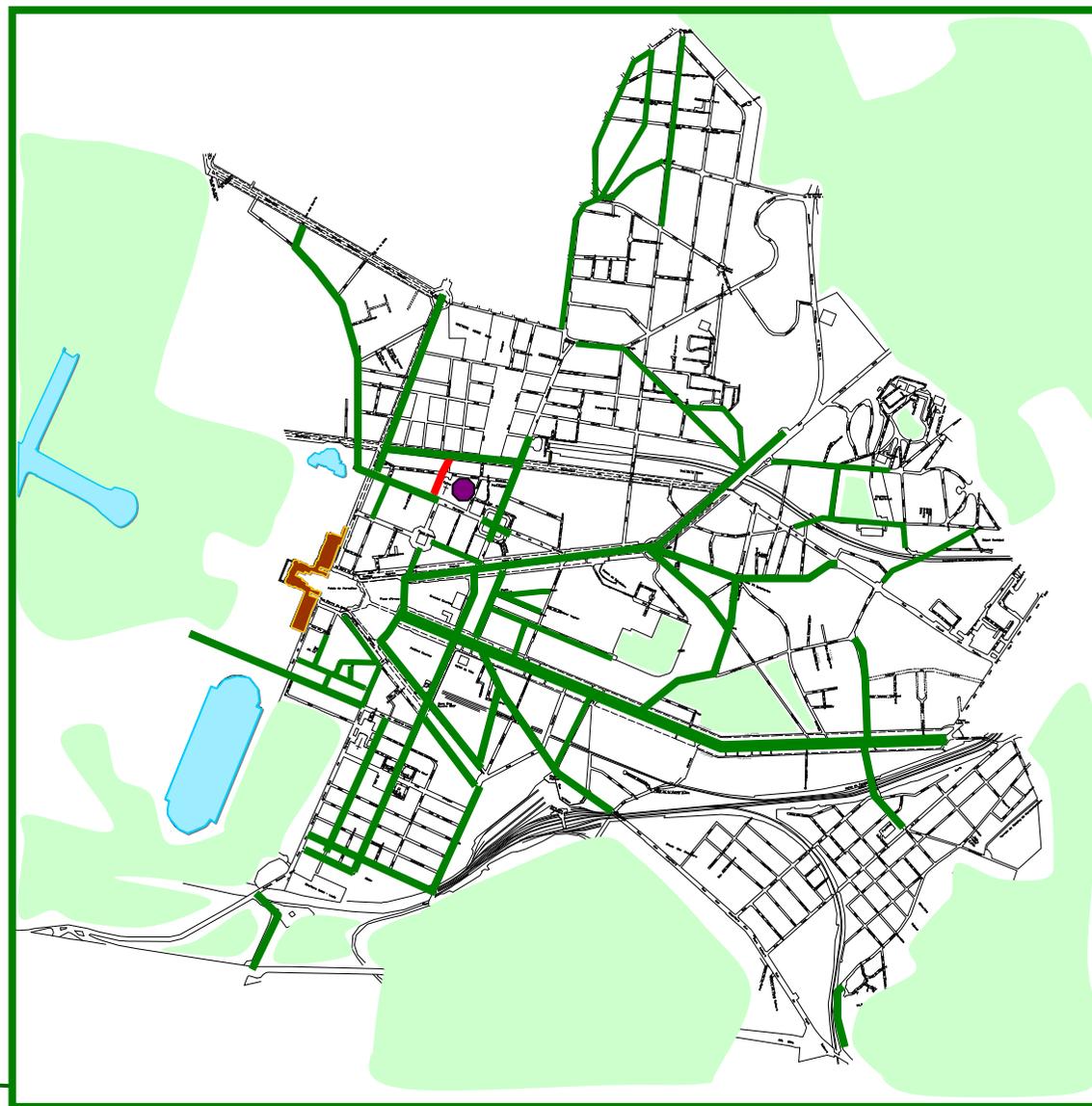
### Saint-Lazare et Sainte-Geneviève

#### Objectifs :

- Assurer la liaison entre le boulevard de la Reine et la rue Hoche. (continuité de l'itinéraire Versailles-Le Chesnay)
- Réduire la vitesse des véhicules pour faciliter la circulation des cyclistes et protéger les abords des établissements scolaires.
- Poursuivre le maillage des itinéraires cyclables en centre-ville

#### Aménagement proposé :

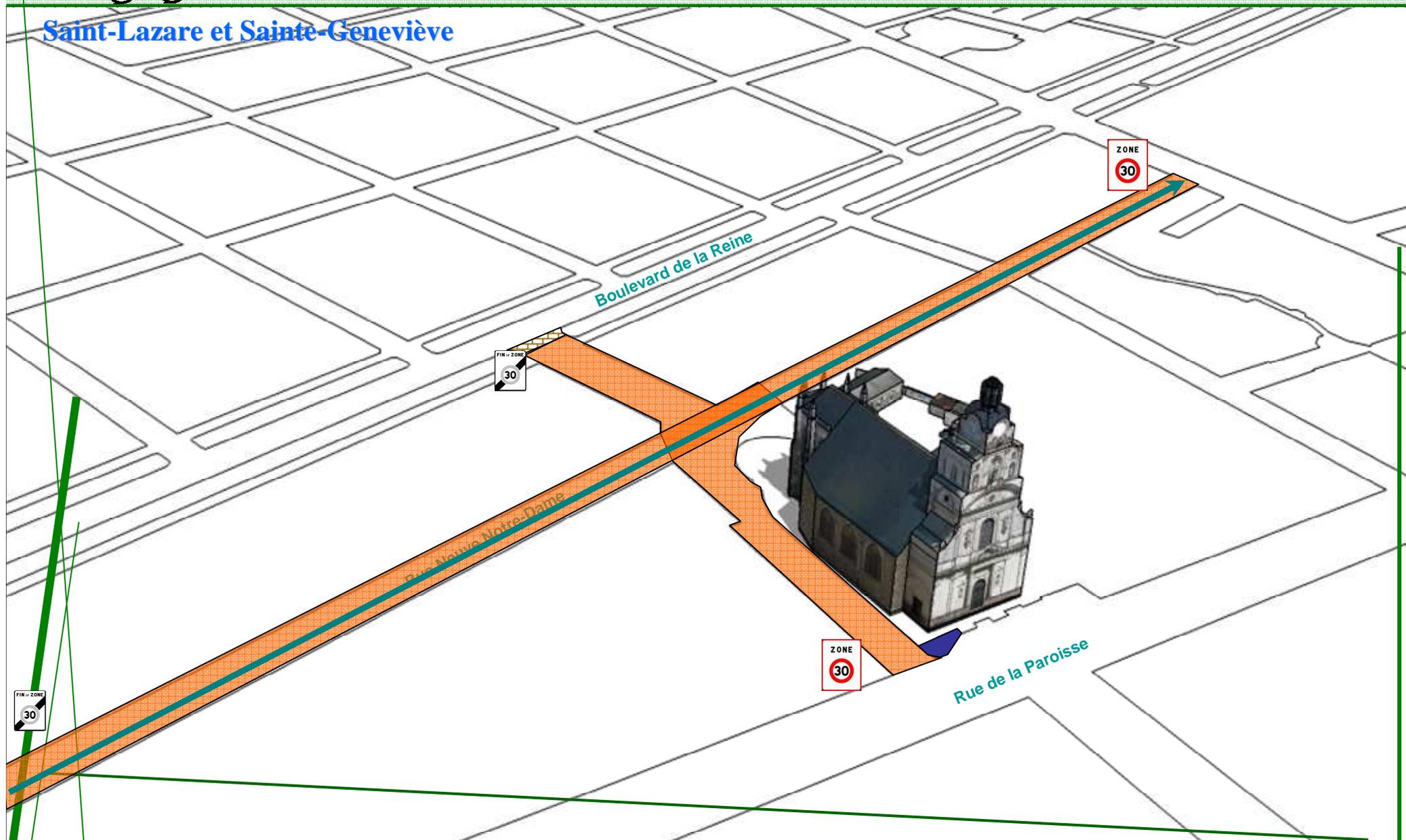
- Création d'une zone 30
- Réaménagement des entrées de zone
- Coût global de l'aménagement proposé : 40 000 €





# Programmation des aménagements cyclables 2010

## Saint-Lazare et Sainte-Geneviève





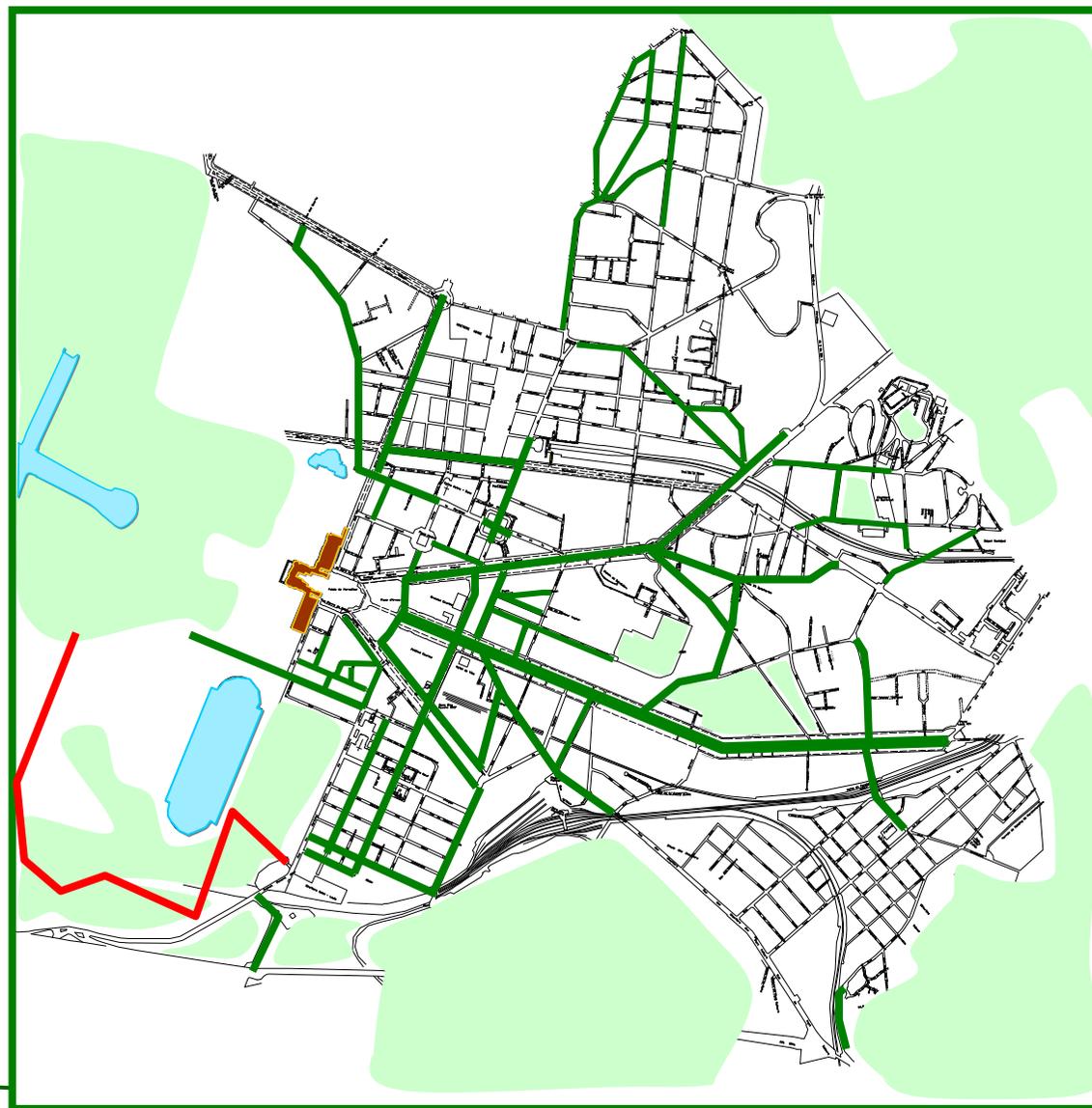
### Chemin des Mulets

#### Objectifs :

- Poursuivre l'aménagement de la ceinture verte.
- Créer une liaison entre Saint-Louis et la Parc du Château (RD10).
- Mettre en valeur le massif forestier de Satory et le faire découvrir au public.

#### Aménagement proposé :

- Voie verte dans le bois de Satory et la pièce d'eau des Suisses + piste cyclable sur l'allée des Matelots.
- Coût global de l'aménagement proposé : 390 000 €
- Subventions minimum attendues : 160 000€





# Programmation des aménagements cyclables 2010

Chemin des Mulets



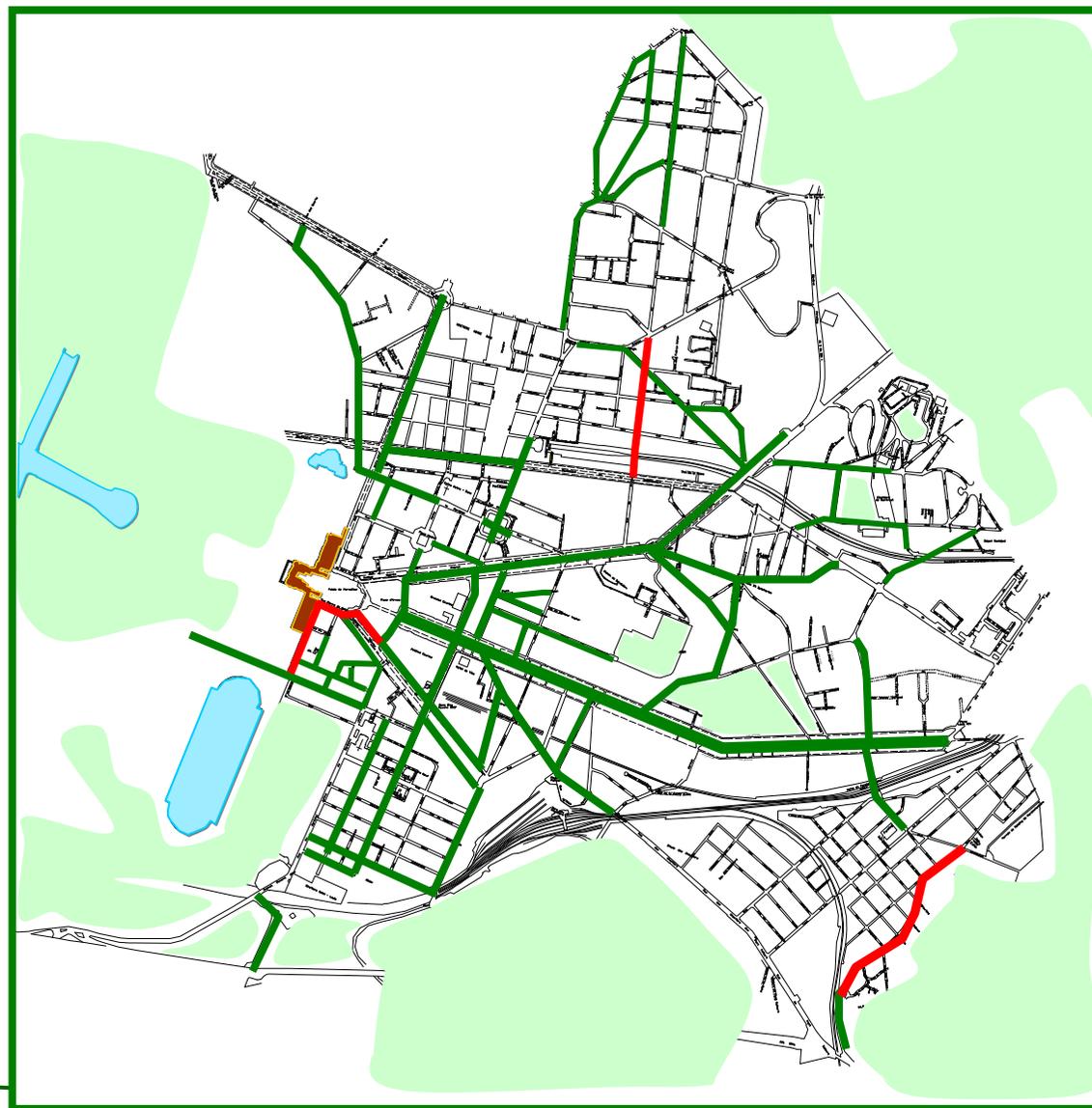


### Projets non réalisés

❑ Parc de Clagny : Volonté de ne pas instaurer de zone 30 sur cet axe structurant  
→ Amélioration ponctuelle de la sécurité (création d'avancées de trottoirs)

❑ Nepveu Sud – Nolhac - Indépendance Américaine : La création d'une bande cyclable nécessite l'achèvement des travaux du Château (grand commun) dont la date n'est pas connue. Par ailleurs, il est préférable de coupler cette opération avec une rénovation du tapis. Enfin, la mise à double sens de la rue de Satory pour les cyclistes permettrait d'avoir cette même liaison entre la place d'Armes et la RD10.

❑ Rue Rémont : Conservation des dispositifs existants  
→ simple mise en place d'un jalonnement (panneau).





### ➤ La réglementation :

L'article R.110 -2 du code de la route modifié par le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008.

« zone 30 : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km / h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »



➤ Obligation de prendre un arrêté justifiant la non réalisation d'un double sens cyclable dans une zone 30 à sens unique.

### ➤ Objectifs :

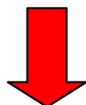
- Un meilleur partage de la voirie pour tous les usagers ;
- Assurer la sécurité des usagers par l'abaissement des vitesses ;
- Créer un cadre de vie plus agréable (réduction des nuisances) ;
- Faciliter les déplacements à vélo.



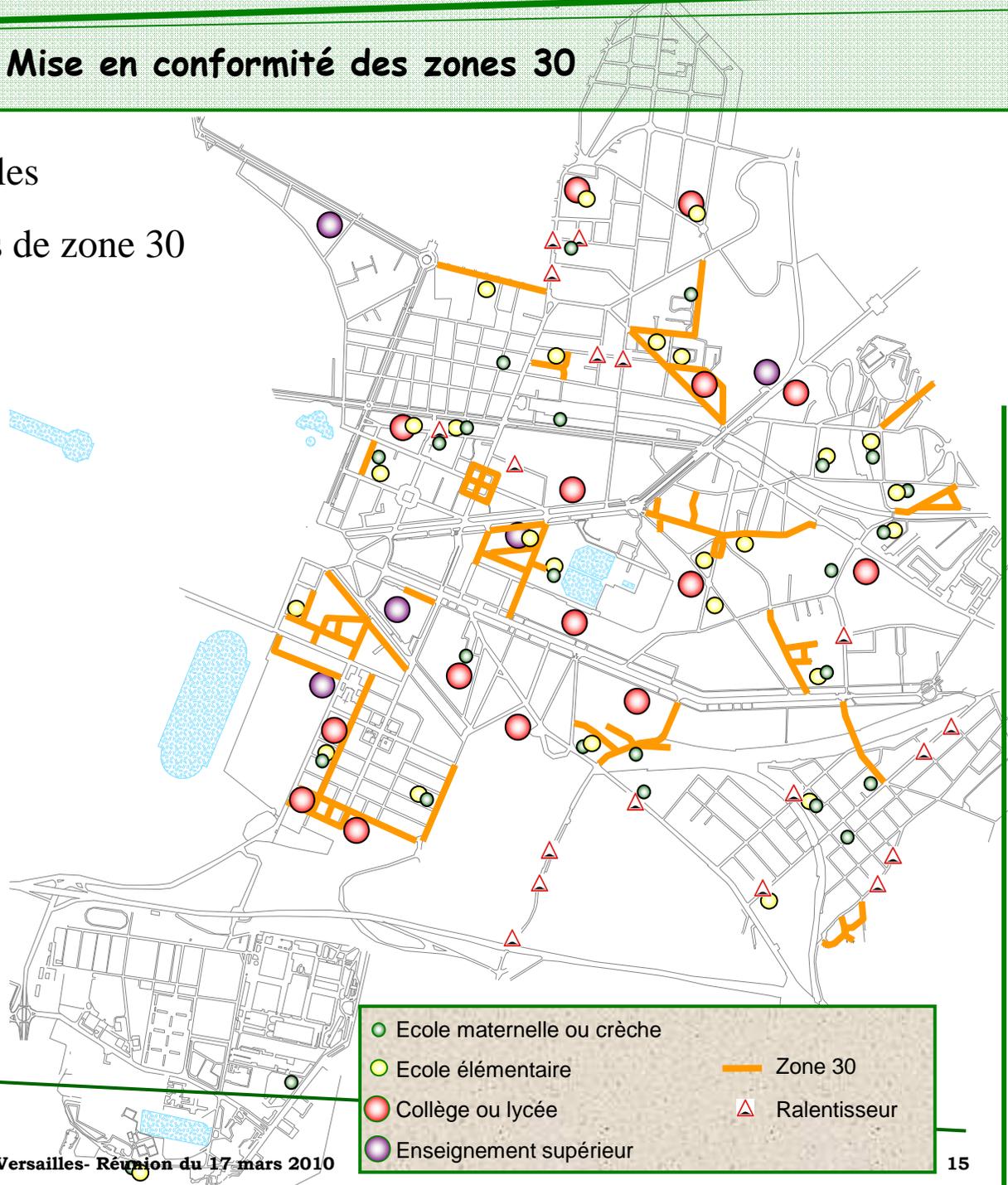


## Mise en conformité des zones 30

- Des zones 30 aux périmètres variables
- Manque de signalisation des entrées de zone 30



**Manque de lisibilité pour les usagers**





### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable :

Elaboration d'une liste avec analyse selon 4 principaux critères :

- largeur de la chaussée,
- le trafic,
- la présence de poids lourds (en particulier les lignes régulières de TC),
- l'intérêt de la liaison.

Référence zone 30	Nom de la rue	Largeur de la voie (hors stationnement)	Trafic	Trafic PL	Intérêt liaison	Observations
1	Rue Mgr Gibier	3.30m	Environ 4000 véh/j	Faible à nul	Local	La chaussée est étroite et l'intérêt d'un double sens reste très local. Il n'est par conséquent pas envisagé d'implanter un double sens
1	Rue Samain	4.00m	Trafic moyen (inférieur à 5000 véh/j)	Ligne régulière Phébus (A)	Local	La chaussée apparaît étroite compte tenu de la présence d'une ligne régulière de transport collectif. Un double sens pourrait cependant trouver un intérêt entre Le Lycée Ferry et la rue Saint-honoré, tronçon qui ne comporte pas de stationnement et qui pourrait accueillir un double sens.
1	Rue Henri de Régnier	3.60m	4500 véh/j	Faible (2.3%)	Important	La chaussée apparaît étroite compte tenu du trafic actuel et de la déclivité de la rue. Malgré la présence de cyclistes à contresens (trottoir ou chaussée), il n'est pas souhaitable d'aménager un double sens cyclable.
2	Rue de la Quintinie	2.90m	1900véh/j	Faible à nul	Local	L'étroitesse de la chaussée conduit à ne pas préconiser l'aménagement d'un double sens cyclable.
2	Rue Hardy	3.00m	1900véh/j	Faible à nul	Local	L'étroitesse de la chaussée conduit à ne pas préconiser l'aménagement d'un double sens cyclable.
3	Rue de Satory	entre 3.00m et 8.00m	Faible	Faible	Important	La configuration de la voie autorise la création d'un double sens. La liaison apparaît importante pour assurer le lien entre le centre-ville et le quartier de Satory. La mise en œuvre du double sens nécessite cependant d'installer un feu pour cycles au débouché de la rue de l'Orangerie.
3	Rue du Vieux Versailles	3.15m	1600véh/j	Faible	Local	L'étroitesse de la chaussée conduit à ne pas préconiser l'aménagement d'un double sens cyclable.

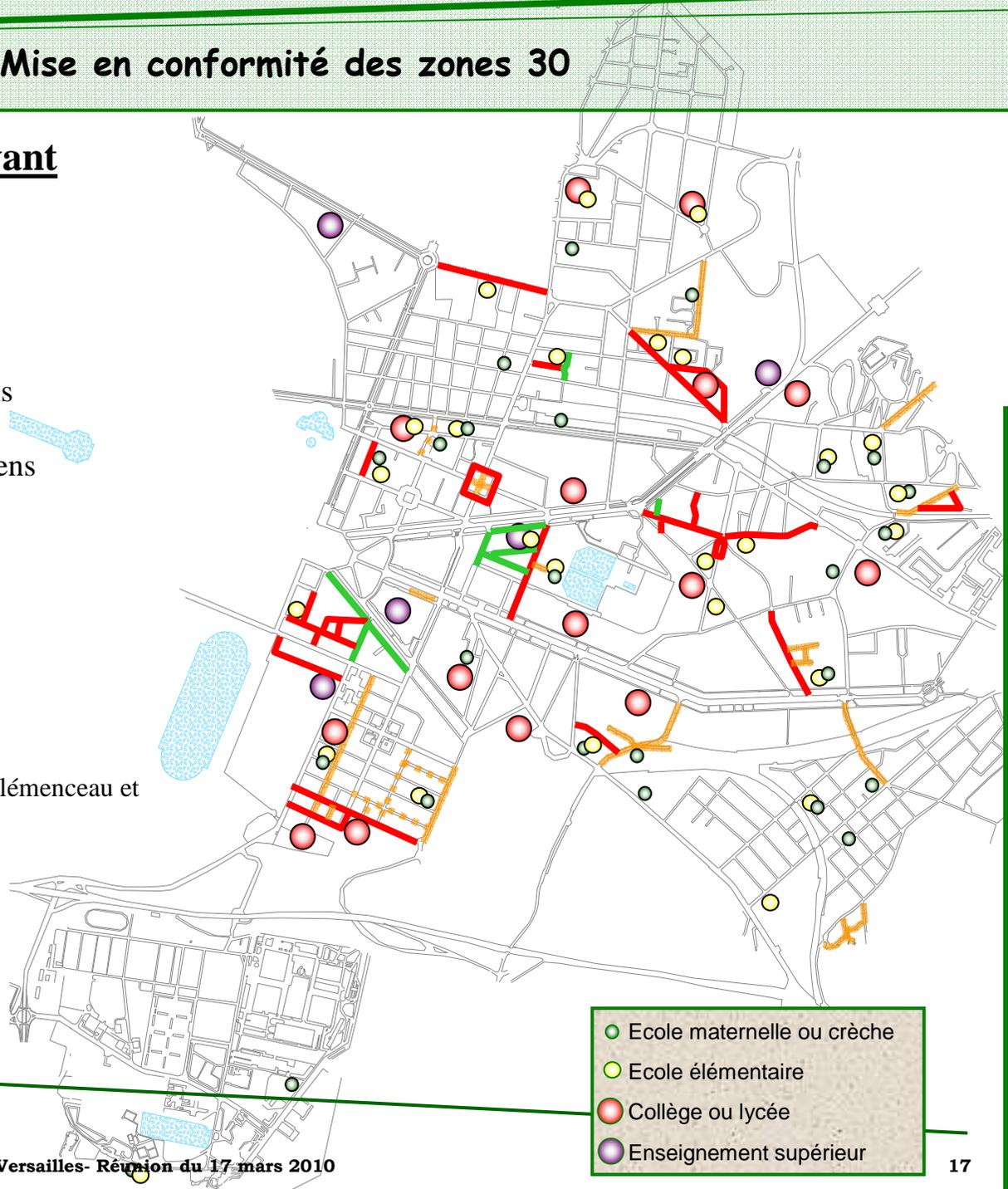


## Mise en conformité des zones 30

### Analyse des zones 30 existantes pouvant accueillir un double sens cyclable :

-  Zones 30 existantes à double sens
-  Zone 30 sans installation de double sens
-  Zone 30 avec installation d'un double sens

- Rue de Satory
- Rue de la Chancellerie
- Avenue de Sceaux (chaussée latérale sud)
- Rue Philippe de Dangeau
- Rue Saint-Simon
- Place Charost
- Rue Georges Clémenceau
- Avenue de Saint-Cloud (Chaussée latérale sud entre Clémenceau et Montbauron)
- Rue Traversière
- Rue Jules Raulin (+ passage Pilatre de Rozier?)





### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Rue de Satory**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : entre 3.00 et 8.00m
- Trafic VL : faible
- Trafic PL : faible
- Intérêt liaison : importante (liaison vers St-Louis)

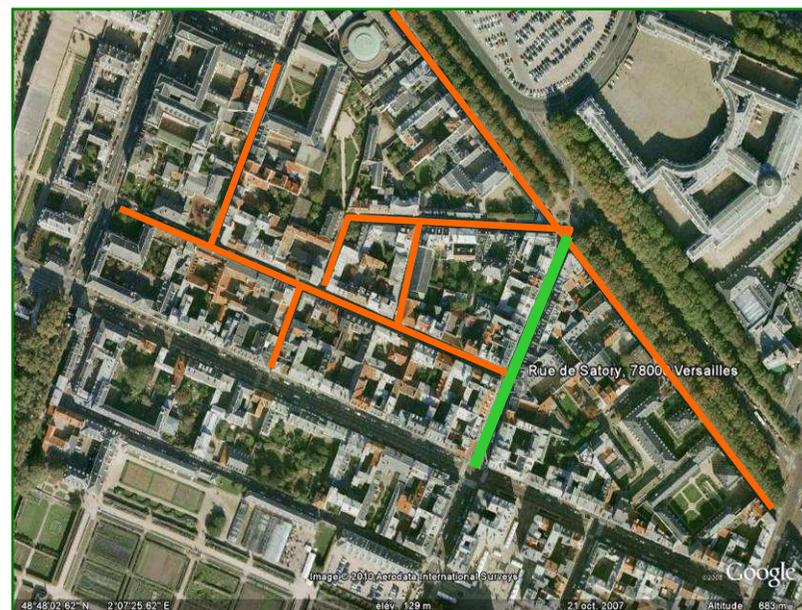
#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation)

#### ❖ Longueur : 180m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable ;
- Installation d'un feu pour cyclistes à l'intersection avec la rue Maréchal Joffre.

#### ❖ Coût de l'aménagement : 12 000€





### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Rue de la Chancellerie**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 4.80m
- Trafic VL : faible
- Trafic PL : faible
- Intérêt liaison : Desserte école de musique et palais des Congrès.

#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation)

#### ❖ Longueur : 270m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Effacement de l'actuel bande cyclable ;
- Signalisation du double sens cyclable.

#### ❖ Coût de l'aménagement : 8 000 €





### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Avenue de Sceaux (chaussée latérale sud)**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 3.75m
- Trafic VL : faible
- Trafic PL : faible
- Intérêt liaison : Locale

#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (bande)

#### ❖ Longueur : 260m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable.

#### ❖ Coût de l'aménagement : 4 000 €





## Mise en conformité des zones 30

### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : Rue Philippe de Dangeau et Saint-Simon

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 3.00m
- Trafic VL : faible
- Trafic PL : faible
- Intérêt liaison : desserte cinéma et école des beaux arts

#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation)

#### ❖ Longueur : 350m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable
- Abaissement de bordures ponctuels.

#### ❖ Coût de l'aménagement : 9 000 €





## Mise en conformité des zones 30

### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Place Charost**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 3.50m
- Trafic VL : faible
- Trafic PL : faible
- Intérêt liaison : desserte cinéma et école des beaux arts

arts

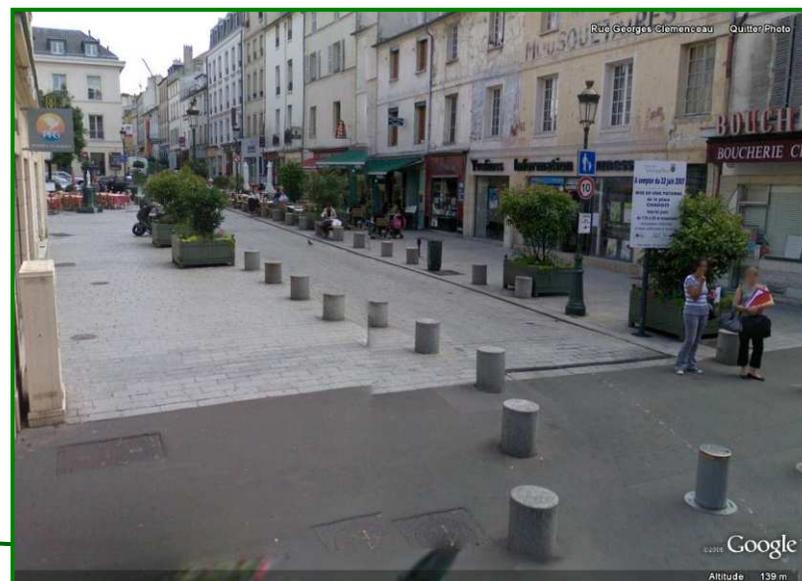
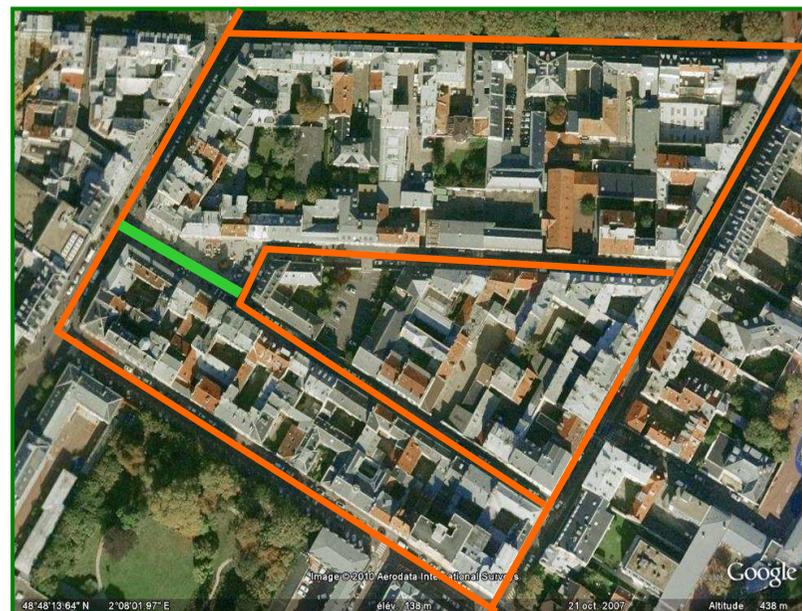
#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation)

#### ❖ Longueur : 50m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable

#### ❖ Coût de l'aménagement : 1 000 €





## Mise en conformité des zones 30

### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Rue Georges Clémenceau**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 3.50m
- Trafic VL : Modéré
- Trafic PL : Modéré
- Intérêt liaison : Important → desserte commerce + axe Nord-Sud

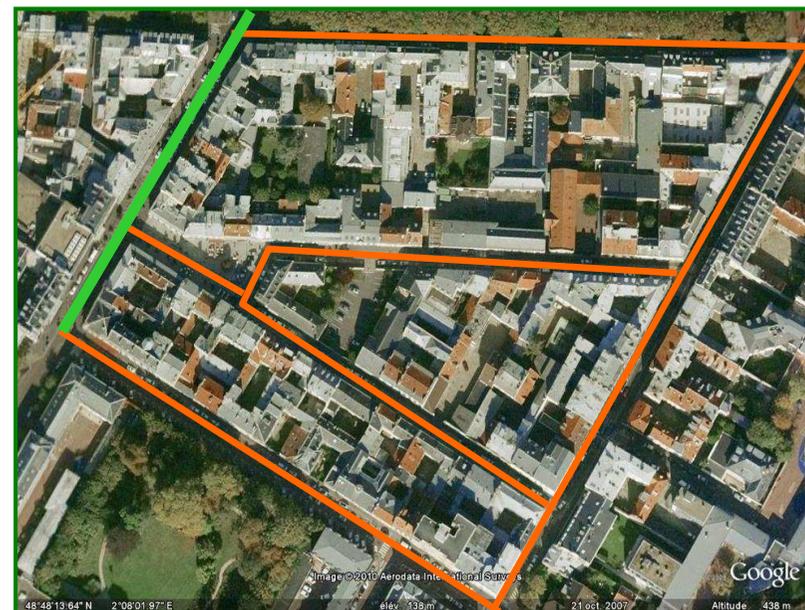
#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation ou bande)

#### ❖ Longueur : 160m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable

#### ❖ Coût de l'aménagement : 4 000 €





## Mise en conformité des zones 30

### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Avenue de Saint-Cloud (chaussée latérale sud)**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 4.40m
- Trafic VL : faible
- Trafic PL : faible
- Intérêt liaison : Local (desserte lycée professionnel)

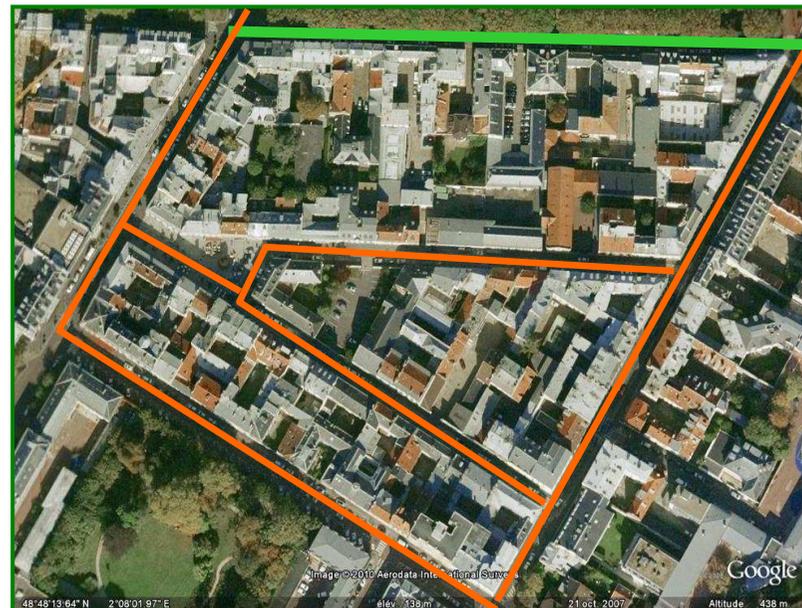
#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (bande)

#### ❖ Longueur : 240m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable

#### ❖ Coût de l'aménagement : 5 500 €





### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Rue Traversière**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 3.60m
- Trafic VL : Très Faible
- Trafic PL : Nul
- Intérêt liaison : Local

#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation)

#### ❖ Longueur : 80m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable ;

#### ❖ Coût de l'aménagement : 1 500 €





### Analyse des zones 30 pouvant accueillir un double sens cyclable : **Rue Jules Raulin**

#### ❖ Caractéristiques :

- Largeur chaussée : 4.00m
- Trafic VL : Faible
- Trafic PL : Faible
- Intérêt liaison : Desserte école Hulst + accès à la gare Rive Droite

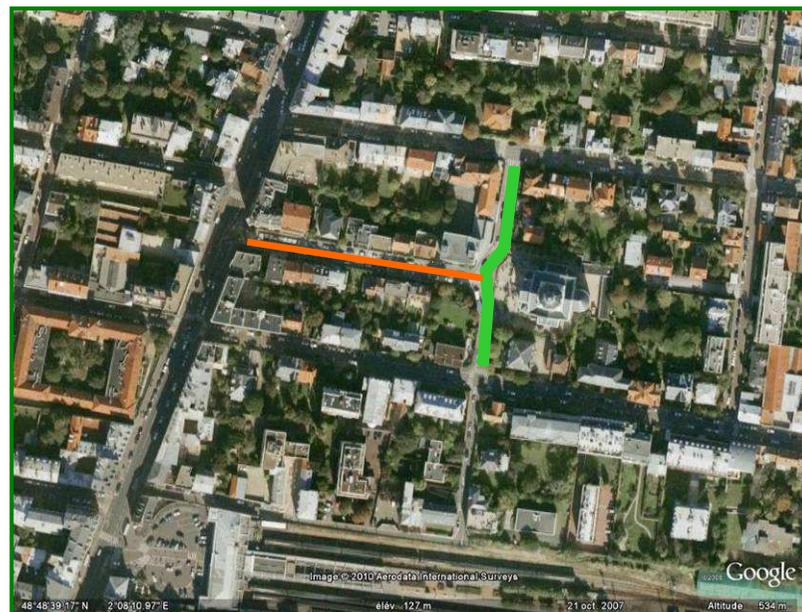
#### ❖ Aménagement proposé : double sens cyclable sur chaussée (cohabitation)

#### ❖ Longueur : 120m

#### ❖ Travaux à effectuer :

- Signalisation du double sens cyclable ;

#### ❖ Coût de l'aménagement : 3 000 €





- Poursuivre les aménagements du boulevard de la Reine et de l'avenue de Paris.**
- Améliorer les itinéraires cyclables existants (SAS, continuité itinéraire,...)**
- Etendre l'offre en stationnement vélo.**
- Débuter la réflexion sur un nouveau programme triennal d'aménagement 2012-2014.**